

CASINO de PARIS



DOSSIER DE PRÉSENTATION

Casino de Paris – 16, rue de Clichy – 75009 Paris – +33 149.95.22.22

Casino de Paris SAS au capital de 172.000€ - Siret 5582 047 957 00011 – APE 923
Licences ministérielles n°757696/2 & 759579/3

[Cliquez sur le sujet qui vous intéresse dans le sommaire...](#)

SOMMAIRE

UNE SALLE MYTHIQUE	4
CONFIGURATIONS DE LA SALLE	5
CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION	7
Conditions financières	7
Mise à disposition de la salle	7
Modalités de réservation	7
Formalités administratives	7
Assurances	8
Horaires de mise à disposition.....	8
Droits de tournage	8
Sécurité	9
Entracte.....	9
Merchandising	9
Cocktails et réceptions.....	9
Contacts	9
COMMERCIALISATION	10
Frais de commercialisation	10
Découpage de la salle	10
Mise en vente des spectacles	10
Service billetterie	11
Marketing.....	11
Contacts	11
SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	12
Informations à faire apparaître	12
Éléments et supports de communication de la Production	12
Éléments et supports de communication du Casino de Paris	12
ESPACES DE RECEPTION ET COCKTAIL	13
Logistique et accueil.....	13
Espaces de réception	13
Cocktails	14
Contact.....	14
Quelques références récentes.....	15
Tournage	15

FICHE TECHNIQUE	16
Contrôle d'Accès	16
Équipe technique	16
Caractéristiques du plateau	16
Matériel de sonorisation.....	18
Matériel Lumière	18
Kit Lumière	19
Câblage.....	20
Génie	20
Sécurité Incendie	20
Stockage	20
Catering.....	20
Plan gradateurs de la salle	21
Plans de scène.....	22
Loges des artistes.....	23
Accès Internet	24
Téléphone	24
Salles de bain et Douches	24
Praticables.....	24
Effets spéciaux	24
Autorisation de stationnement	25
Parking	25
Contacts	25
INFORMATIONS PRATIQUES	26
Plan d'accès.....	26
Moyens de transport à proximité.....	26
Hôtels et résidences à proximité	26
Restaurants	27
Magasins à proximité.....	27
Commerces de proximité.....	27
Pharmacies et services médicaux à proximité.....	27
N° d'urgence	27
Hôpitaux.....	27
Pompiers et préfecture de Police de l'arrondissement.....	28
Parking à proximité	28

UNE SALLE MYTHIQUE

Depuis 1811 où, sous le nom de Palace Théâtre, il figurait déjà parmi les endroits les plus prestigieux de la capitale, jusqu'à aujourd'hui, le Casino de Paris a accueilli sur sa scène les plus grands artistes de la chansons françaises : Mistinguett, Maurice Chevalier, Serge Gainsbourg et Jacques Dutronc pour des rentrées triomphales, mais aussi Adamo, Jacques Higelin, Serge Lama, Alain Souchon, Renaud, Eddy Mitchell, Véronique Sanson, Henri Salvador, Claude Nougaro, Juliette Gréco, Julien Clerc, Francis Cabrel, Patrick Bruel, Calogero, Raphael, Marc Lavoine...et tant d'autres grands noms de la scène française. Une programmation éclectique qui est toujours en marge des tendances avec récemment Benjamin Biolay, Gaëtan Roussel, Cocoon, Aaron, et Philippe Katherine tous et toutes pour des prestations inoubliables.



Pour ne pas faillir à sa volonté de pluralité, la variété internationale n'est jamais oubliée dans la programmation : de Joe Jackson à Waterboys, de Bo Diddley à Lou Reed, de Van Morrison à Carmel, de Marianne Faithful à Ben Harper, Goldfrapp, Maxwell, Paolo Nutini, Sheryl Crow mais aussi des groupes de rock à notoriété mondiale comme Gossip, Arcade Fire, Muse et Beady Eye s'y produire dernièrement.

L'humour n'est pas en reste et nombre d'artistes feront de l'endroit un passage obligé : à Alex Métayer succèdent le Belge André Lamy, l'Américain Django Edwards, le Québécois Courtemanche, Les Inconnus, Patrick Sébastien, Marc Jolivet, Jean-Marie Bigard, Elie Kakou, Popeck, Muriel Robin, Gustave Parking, Smaïn, Laurent Gerra, Gad Elmaleh, Elie Seimoun, Dany Boon, Sylvie Joly, Guy Montagné, Yves Lecocq, Canteloup, Franck Dubosc, Michael Youn, Jamel Debozze, Gerald Dahan et Laurent Baffie.

Pouvant accueillir également des spectacles musicaux à grande mise en scène, le Casino de Paris ouvre notamment ses portes à « Fame », « Rock the Ballet », « Hair Spray », "Emilie Jolie" le conte musical de Philippe Chatel, "Starmania" et "Chicago", Les Chœurs de l'Armée Rouge, l'Opéra de Pékin, "Elvis Story", "Celtic Legend", « Stomp », « Slava Snow Show », "Shaolin Legend", et Arturo Brachetti.

Les plus jeunes ont aussi jeté leur dévolu sur le Casino de Paris avec notamment les spectacles « Le Petit Prince », « Oui Oui », « Kirikou et la Sorcière » et « Dora l'exploratrice ».

CONFIGURATIONS DE LA SALLE

Si la salle en configuration assise, d'une capacité d'environ 1.500 places, a subi relativement peu de changements depuis 1910, c'est en 2008 qu'elle a fait l'objet d'importantes transformations.

À l'origine divisés en deux parties traversées par l'allée centrale, les sièges d'orchestre sont séparés en trois blocs grâce à deux allées latérales permettant une plus grande fluidité pour le placement et la sortie des spectateurs.

Longtemps dédiée à des spectacles assis, la salle du Casino de Paris, grâce à d'importantes modifications propose ainsi une triple formule : "assise", "debout" ou "cabaret".

Si la version "assise" ne modifie en rien la jauge de la salle, la configuration "debout" permet d'accueillir 2.092 spectateurs pour des manifestations diverses et variées : concerts, soirées, défilés de mode...

En effet, par un ingénieux système de vérins hydrauliques, créés exclusivement pour le lieu, les sièges s'encastrent dans le sol, laissant la place à un solide parquet. Le temps d'exécution de cette manœuvre n'excède pas deux heures.

La formule "cabaret" permet de recevoir 1.299 spectateurs dans une ambiance plus intimiste.

Des chaises confortables, des tables et des lampes discrètes prolongeront l'ambiance feutrée qui fait le charme de ces lieux.

Configuration « Assise »

Jauge : 1.500 places

Places Assises : 1.468 places

Places Debout : 32 places



Configuration « Debout »

Jauge : 2.092 places

Places Debout : 1.317 places

Places Assises : 775 places

**Configuration « Cabaret »**

Jauge : 1.299 places

Places assises : 965 places

Places debout : 32 places

Carré Or : 302 places
en tables de 3 ou 4 personnes.

CASINO
de PARIS

CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION

CONDITIONS FINANCIÈRES

Document figurant en annexe

MISE À DISPOSITION DE LA SALLE

Les conditions de la mise à disposition comprennent le théâtre en ordre de marche, à savoir :

La présence de trois techniciens d'accueil : un régisseur général, un électricien et un cintrier. Les horaires de l'équipe sont précisés dans le contrat de mise à disposition.

L'équipe de placement se compose d'ouvriers, de contrôleurs et postiers.

Un service de caisse de deux personnes est également à votre disposition pour recevoir le public.

Les frais de chauffage, d'énergie et de ménage sont compris dans ce tarif.

La salle ne possède ni sonorisation ni éclairage, toutefois nous pouvons proposer un kit d'éclairage traditionnel (cf. document en annexe).

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Dans un premier temps, le Producteur doit poser une option par mail auprès de Frédéric JEROME, le Directeur. La durée de l'option est de dix jours.

Lors de la confirmation de l'option, le Producteur reçoit une fiche de renseignement permettant de lui adresser le projet de contrat.

À la signature, le Producteur verse un acompte de 50% du montant du prix de la mise à disposition toutes taxes comprises. Le solde sera versé dix jours avant la date de l'événement.

En cas de résiliation plus de trois mois avant l'événement, il ne doit que la moitié de la somme due.

En cas de résiliation moins de trois mois avant la date prévue le producteur doit la totalité du montant de la location.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Après signature du contrat, le Producteur est tenue d'effectuer les démarches administratives suivantes :

- Déclaration préalable auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), 98 rue de Charonne - 75011 PARIS – Tél. : 01 56 06 50 00

- Remise au Casino de Paris des justificatifs d'affiliation auprès des organismes sociaux suivants : Audiens, Congés Spectacle, Formation Continue, Sécurité Sociale...

Pour les spectacles faisant intervenir des artistes étrangers :

- Déclaration auprès de la Préfecture de Police - Direction de la Protection Public - Sous Direction de la Sécurité Public - 8^{ème} bureau - 12/14 Quai de Gèvres - 75004 PARIS
- Déclaration du spectacle auprès de la SACEM (Société Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique) 30 rue Ballu 75431 PARIS CEDEX 09 ou auprès de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) 11 Bis rue Ballu - 75009 PARIS.

ASSURANCES

Le Producteur devra fournir les attestations suivantes :

- Assurance responsabilité civile organisateurs de spectacle avec une clause de renonciation à recours contre le Bailleur et son personnel.
- Extension d'assurance pour couvrir le matériel et l'équipe technique
- Assurance contre les risques d'annulation ou de résiliation

Pour tout supplément d'information, veuillez prendre contact avec notre assureur : Groupe SATEC au 01 42 80 15 03 ou par mail : brusson@groupe-satec.com

HORAIRES DE MISE À DISPOSITION

Le jour de la première représentation ou date unique en soirée :
De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (Montage) - de 20h00 à Minuit (Spectacle et Démontage inclus).

En exploitation, le théâtre ouvre ses portes au Producteur de 17h00 à Minuit.

Tout dépassement entraîne le paiement d'heures supplémentaires (cf. document en annexe).

Possibilité de journées de montage supplémentaires (cf. document en annexe).

DROITS DE TOURNAGE

Les conditions générales de tournage font l'objet d'un contrat séparé. Pour les conditions financières voir document en annexe.

En cas de captation, le Producteur doit se rapprocher du service billetterie afin de bloquer les places dont il a besoin pour les caméras.

SÉCURITÉ

Le Producteur doit fournir le nombre d'agents de sécurité nécessaire à garantir la sécurité du public et du personnel.

Toute l'équipe de la Production doit être badgée pour accéder à la salle.

Un contrôle sera effectué à l'entrée des artistes par notre Gardien.

Toute personne invitée voulant accéder aux coulisses doit être muni de laissez-passer fourni par la Production. Le nombre de personnes ne peut excéder 30 personnes.

ENTRACTE

Si le spectacle ne comportait pas d'entracte ou dans l'hypothèse où l'entracte surviendrait moins de 20 minutes après le commencement du spectacle (en ce compris la première partie du spectacle), le Producteur s'engage expressément à verser au Concessionnaire du Casino de Paris une indemnité (cf. document en annexe).

MERCHANDISING

Le Producteur ne peut vendre des vivres ou des boissons ni procéder directement à aucun merchandising au sein du Casino de Paris.

Ce dernier ayant concédé l'exploitation des bars, du vestiaire et de l'emplacement destiné au merchandising, le Producteur s'engage à conclure avec le Concessionnaire un contrat séparé annexé au contrat de mise à disposition.

Tous les articles vendus pour le compte du Producteur donneront lieu au versement d'une redevance au Concessionnaire (cf. document en annexe).

COCKTAILS ET RÉCEPTIONS

Le Casino de Paris s'adapte à vos besoins (voir [ESPACES DE RECEPTION ET COCKTAIL](#)).

CONTACTS

Frédéric JEROME
Directeur
Email : fjerome@casinodeparis.fr
Tél. : 01 49 95 22 22

Joëlle GOMES
Assistante de direction - administration
Email : jgomez@casinodeparis.fr
Tél. : 01 49 95 22 20

Magali Faure
Evènementiel & cocktails
Email : mfaure@casinodeparis.fr
Tél. : 01 49 95 22 29

Christian Harel
Concessionnaire INTERDRINK
Email : interdrink@casinodeparis.fr
Tél. : 01 49 95 22 22

COMMERCIALISATION

Le Casino de Paris est régie par le contrat opaque de commercialisation du Prodis qui lui confère la responsabilité et la gestion de la billetterie des spectacles.

FRAIS DE COMMERCIALISATION

Voir document en annexe.

DÉCOUPAGE DE LA SALLE

Le choix du découpage de la salle ainsi que les tarifs sont définis par la Production.

La salle étant modulable, les découpages proposés par catégorie sont les suivants :

Configuration « Assise » :

Assis avec découpage sur 3 catégories
Assis non numérotés avec tarif unique
Assis numérotés avec tarif unique

Configuration « Debout / Assis »

2 catégories avec parterre debout et balcon assis
Tarif unique quelque soit la place.

Configuration « Cabaret »

Possibilité de réserver un Carré Or, et découpage des places assises en 3 catégories.

MISE EN VENTE DES SPECTACLES

Après la signature du contrat de mise à disposition, la Production s'engage à fournir :

- Le nom du spectacle
- Dates et horaires du spectacle
- Grille des tarifs
- Le nombre de places à réserver pour la Production
- En cas de captation, la liste des places à invalider pour des raisons techniques
- Le nom des partenaires et sponsors
- Le nom de la 1^{ère} partie

Un BAT est transmis à la Production pour valider la maquette de billet, la grille de tarifs et les frais de location par point de vente.

La mise en vente est effective au Casino de Paris dès la validation des points cités ci-dessus et sous 48 heures dans les autres points de vente, à savoir :

Réseau Fnac

Réseau Ticketnet

Agences et points de vente habituels

Un état des ventes est envoyé à la Production tous les vendredis.

SERVICE BILLETTERIE

L'équipe est composé de :

- Un service de Réservation par téléphone ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
- Un guichet ouvert du lundi au samedi de 11h00 à 18h00 puis une heure avant le début de la représentation le soir et le dimanche.
- Un service Agences
- Un service Collectivités
- Un Site Internet ouvert 7 jours/7

MARKETING

Le Casino de Paris édite deux fois par an une plaquette de la saison qui est envoyé à toutes les collectivités, CE, Associations, établissements scolaires.

Celle-ci est également mise à disposition du public au guichet du Casino de Paris et jointe aux envois de billets.

Des newsletters ciblées sont envoyées aux prospects particuliers.

Des mises à jour annonçant les nouveautés sont régulièrement envoyées aux Collectivités, Agences et points de vente habituels.

Le Casino de Paris participe deux fois par an au Salon des CE pour présenter la saison de ses spectacles.

Le Casino de Paris organise également dans ses espaces une présentation de la saison pour la presse, les collectivités et les responsables de point de vente.

CONTACTS

Anne-Marie DELAFONT
Administratrice de salle

Email : adelafont@casinodeparis.fr

Tél. : 01 49 95 22 23

Mobile : 06 32 32 92 85

Marc BILGORAI
Responsable des Agences

Email : mbilgorai@casinodeparis.fr

Tél. : 01 49 95 22 28

Laurence PAILLET

Responsable des Collectivités

Email : lpaillet@casinodeparis.fr

Tél. : 01 49 95 22 27

SUPPORTS DE COMMUNICATION

INFORMATIONS À FAIRE APPARAÎTRE

Le Producteur doit faire apparaître sur tous ses supports de communication les informations suivantes :

- Logo du Casino de Paris
- Réservation au 08 926 98 926 (0,34euros/mn)
- Locations : Casino de Paris - Fnac - Carrefour - Virgin Mégastore - Galeries Lafayette - Auchan - Leclerc et Agences.
- www.casinodeparis.fr

La Production doit transmettre au Casino de Paris le BAT de tous les supports de communication avant impression pour les spectacles ayant lieu en ses murs.

ÉLÉMENTS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA PRODUCTION

Le Producteur doit fournir au Casino de Paris les éléments suivants :

- Visuel en jpg
- Vidéo en format avi (3 minutes environ)
- Synopsis du spectacle
- Plan media
- Dossier de presse et coordonnées de l'attaché de presse
- Flyers
- Affiches dans les formats suivants :
 - 40x60 à mettre en devanture de la salle dès la mise en vente du spectacle et à remettre aux points de vente et collectivités.
 - 80x120 pour les deux emplacements en devanture du Casino de Paris, les jours d'exploitation du spectacle.
- Lien Internet du site officiel du spectacle ou de l'artiste

ÉLÉMENTS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION DU CASINO DE PARIS

- Le site Internet du Casino de Paris dédie un espace spécifique par spectacle avec la possibilité d'y inclure les extraits vidéos, le dossier de presse et les photos du spectacle.
- Page Facebook du Casino de Paris
- Page Twitter du Casino de Paris
- Programmes de la saison mis à disposition du public au guichet et dans les envois de billets.
- Programmes adressés aux collectivités par courrier pour lancement de saison et envoi réguliers de mise à jour par mail.
- Mise à jour de la programmation transmise par fax ou par mail à tous les points de vente.

ESPACES DE RECEPTION ET COCKTAIL

LOGISTIQUE ET ACCUEIL

L'équipe du Casino de Paris vous accompagne pour réaliser au mieux votre évènement :

- Personnel de contrôle et de placement.
- Personnel de vestiaire. Intervention possible d'un service d'hôtesse extérieur.
- Parking: le Casino de Paris vous permet de proposer à vos invités un tarif exceptionnel de 3€ pour 5 heures de stationnement ou bien un parking privatisé gratuit pour votre évènement.
- Equipements techniques: nos partenaires, spécialistes de la technique événementielle, vous aideront à trouver des solutions techniques nécessaires à la réalisation de vos idées.
- Service traiteur et animations.
- Un personnel d'accueil de qualité à votre service, pour vous garantir le bon déroulement de vos évènements.
- Localisation centrale avec à proximité métro, bus, taxi, et RER.

ESPACES DE RÉCEPTION

Le Casino de Paris développe son activité événementielle.

En alliant l'authenticité du lieu à la modernité, le Casino de Paris organise des événements de prestige pouvant accueillir jusqu'à 2000 personnes.

Avec une salle modulable en différentes configurations, il est maintenant possible d'y organiser tous types d'événements : assemblées générales, conventions, séminaires, défilés de mode, avant-premières, expositions, cocktails, shootings, soirées dansantes...

Le Casino de Paris met à votre disposition son expérience, sa diversité et son prestige pour donner une vraie valeur ajoutée à vos événements.

Plusieurs espaces de réception sont possibles :

« **Hall Napoléon III** » :
capacité de 600 convives
en formule cocktail dînatoire debout.



« **Bar des artistes** », espace VIP :
capacité de 30 convives
debout.



« **La grande salle de spectacle** »
De 1500 places assises à 2000 places
debout et assis pour assemblée
générale, convention, ... Version
cabaret disponible.



Le « **restaurant du Casino** » :
peut vous accueillir pour des cocktails
debout ou bien pour des réceptions à
table. Capacité de 120 convives.



COCKTAILS

Le Casino de Paris peut vous proposer aussi bien un petit cocktail 'after show' dans un espace adapté au nombre de vos convives qu'un service traiteur pour 600 personnes.

CONTACT

Magali FAURE
Evènementiel & cocktail
Email : mfaure@casinodeparis.fr
Tél. : 01 49 95 22 29

QUELQUES RÉFÉRENCES RÉCENTES

Cette saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir, entre autres :

- Renault
- Sony Ericsson
- L'École Centrale d'Électronique
- RTL
- Le Bal Jaune
- NRJ
- Warner Music France
- Le Consulat de Georgie à Paris
- BNP Paribas
- Nikon France
- La Fédération Française de sport automobile
- TF1
- Radio Classique

TOURNAGE

Le Casino de Paris a accueilli de nombreux tournages dont notamment :

- Commissaire Cordier
- Le Héros de la famille
- L'état de grâce
- Un château en Espagne
- From Paris, with Love



FICHE TECHNIQUE

CONTRÔLE D'ACCÈS

Les équipes « Technique » et « Production » doivent être munies de badges pour pouvoir accéder aux locaux.

Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble du Casino de Paris.

ÉQUIPE TECHNIQUE

Le personnel technique du Casino de Paris mis à la disposition du Producteur est constitué de:

- **Un Régisseur plateau** qui a la charge de la gestion du montage du spectacle en collaboration avec le régisseur du spectacle fourni par la production.
- **Un Électricien** qui assure les branchements sur l'installation électrique du Casino de Paris et qui participe au montage électrique.
- **Un Cintrier** qui a la responsabilité de l'ensemble du grill et des mouvements des perches en relation avec le régisseur du Casino de Paris.

Le montage et le démontage du matériel son et lumière, que ce soit celui du Casino de Paris ou celui d'une autre société de location, sont à la charge de la Production.

Par conséquent, la Production doit prévoir le personnel technique au montage et démontage du matériel.

D'autre part, il est rappelé également qu'en dehors des horaires stipulés dans le contrat de mise à disposition, l'heure supplémentaire est facturée conformément au chapitre ***Horaires de mise à disposition***, page 8.

CARACTÉRISTIQUES DU PLATEAU

Hauteur sous grill : 17 mètres

Attention toutes les perches ne plafonnent pas à 17 mètres (voir plans)

Hauteur sous services : 8,10 mètres

Profondeur plateau (depuis rideau pare-flamme) : 13,70 mètres

Profondeur plateau avec grand escalier replié 11,50 mètres

Profondeur avant-scène (depuis le nez de scène au rideau par flamme) : 2,50 mètres

Profondeur totale (avant scène + plateau) au grand escalier 14 mètres

Largeur cheminée à cheminée :	18 mètres
Ouverture au cadre de scène :	9,75 mètres
Hauteur au cadre de scène :	6,50 mètres
Hauteur sous coupole :	5,85 mètres
Infos : Le bord extérieur de la coupole est en salle à 0,60 mètres du bord de scène	
Longueur des porteuses :	13 mètres
Sauf porteuses de 0 à 5 incluses	11 mètres
Hauteur accès décors à jardin :	2 mètres
Hauteur accès couloir :	2,50 mètres
Profondeur demi escalier basculé	5,10 mètres
Hauteur demi escalier	3,50 mètres

- 1 rideau pare-flamme testé avant chaque représentation en présence des pompiers et du public (à prendre compte pour le positionnement et les manipulations des éléments sur scène).
Aucun obstacle sur le plateau ne doit gêner le bon fonctionnement de ce dernier et ce pendant toute la durée de l'événement.
- 1 rideau noir pailleté sur patience.
- 1 rideau rouge sur porteuse n°0 fixe.
- 1 fond noir velours plissé 13 x 8 mètres en deux parties.
- 1 fond noir lisse d'une pièce 13 x 8 mètres.
- 1 cyclo blanc 13 x 8 mètres.

Frises	5 plans velours noirs
Hauteur x Largeur des frises	3 mètres x 13 mètres
Pendrions (châssis auto porté sur rail) 2 mètres x 7.50 mètres	7 plans
Pendrions souples en velours noirs 3 mètres x 8 mètres	3 jeux

Grill

Perches contrebalancées :	60
Charge maximale par perche (répartie sur la perche) :	200 kg
Perches électriques :	8
Charges maximales perches électriques simples n°1 et n°8 :	200 kg
Charges maximales perches électriques doubles n°2 à 7 :	250 kg

Pont / accroche

1 Pont 500.STACCO 4 sections x 2,80 mètres à 2,50 mètres du nez de scène

Charge maximale : 600 kg

Hauteur maxi du pont triangulé au sol de la salle 10 mètres

Axe du pont jusqu'au bord de scène 4,90 mètres

1 Pont 500.STACCO 4 sections x 2,80 mètres à 10.30 mètres du nez de scène

Charge maximale répartie: 850 kg

Plate-forme en salle de 3m (Largeur) x 2 m (Profondeur)

Milieu de la plate-forme à 16 mètres du nez de scène

Charge maximale répartie: 350 kg

MATÉRIEL DE SONORISATION

Le Casino de Paris ne dispose pas de système de diffusion sonore.

La sonorisation de la salle et l'équipe technique pour le montage et le démontage du matériel sont à la charge du Producteur.

La puissance son d'accueil au Casino de Paris est de 50 A/ph.

En fonction de l'emplacement des armoires électriques pour les régies retour, prévoir 30 mètres de câbles d'alimentation électrique à cours et 20 mètres à jardin.

Prise secteur en place Type P17 : 2

32 tri 1

63 tri 1

Ou possibilité de câblage d'un épanoui non cossé.

Les techniciens du Casino de Paris ne sont pas habilités à effectuer les accroches (cf. Rigging), par conséquent.

Le Producteur doit donc prévoir l'équipement nécessaire (notamment élingue, monte et télécommande).

MATÉRIEL LUMIÈRE

La salle du Casino de Paris est mise à disposition du Producteur sans matériel d'éclairage.

KIT LUMIÈRE

Le Casino de Paris possède néanmoins un kit lumière qui, à la demande du Producteur, peut être mis à sa disposition aux conditions figurants dans le document en annexe.

Le matériel d'éclairage est composé de :

PC 2KW Halogène CREMER	17
Dimension porte filtre	33 x 33 centimètres
PC Halogène 1KW (ADB)	35
Dimension porte filtre	18 x 18 centimètres
Découpes Juliat 714 2000W (à la face)	10
Dimension porte filtre	24 x 24 centimètres
Découpes Juliat 614 1000W	28
Découpes Juliat 611 longues 1000W	2
Découpes ADB Courtes 1000W	8
PAR 64 solo 22W (Thomas) :	30
{CP62 + MFL}	10
{12 CP61 + NSP}	10
{CP60 + VNSP	10
Barres de 6 par 64 220v (2 / 2)	4
Barres en CP 61	2
Barres en CP 62	2
Poursuite 2.5 HMI (Robert JULIAT – Ivanhoé 1039)	2
Console MA Lightcommander LC 48/96 (sans pupitreur)	1

Les gélâtines ne sont pas fournies.

La puissance lumière d'accueil au Casino de Paris est de 250 A/ph.

Prévoir 20 mètres de câble électrique. Le raccordement par bornier est effectué par un technicien du Casino de Paris.

Prévoir épanoui non cossé.

Gradateurs :	110
67 gradateurs	3 KW
33 gradateurs	6 KW
10 gradateurs	10 KW

Deux Câbles DMX 512 (XLR5) sont raccordés de la manière suivante :

Régie-----> Gradateurs -----> Plateau
Régie-----> Plateau

CÂBLAGE

À prévoir par le Producteur :

- De la Régie en salle au Plateau : 50 mètres linéaires
- En cas d'utilisation du bureau de production comme cabine son : 50 mètres linéaires

GÉNIE

Nous possédons une génie pour les réglages sur plateau à hauteur maximale de 9 mètres.

SÉCURITÉ INCENDIE

En raison de la mise en place du Système de Sécurité Incendie (SSI) au Casino de Paris, il est vivement recommandé au Producteur d'équiper les consoles lumières et sons d'un onduleur.

STOCKAGE

Dans le couloir accès scène à jardin :

Longueur	22 mètres
Profondeur	1,20 mètres
Hauteur	2,50 mètres

Sur les spectacles de longue durée, prévoir une purge des flight cases vides.

NB : Pour des raisons de sécurité, le matériel devra être stocké entre le mur nord et la ligne blanche matérialisée au sol.

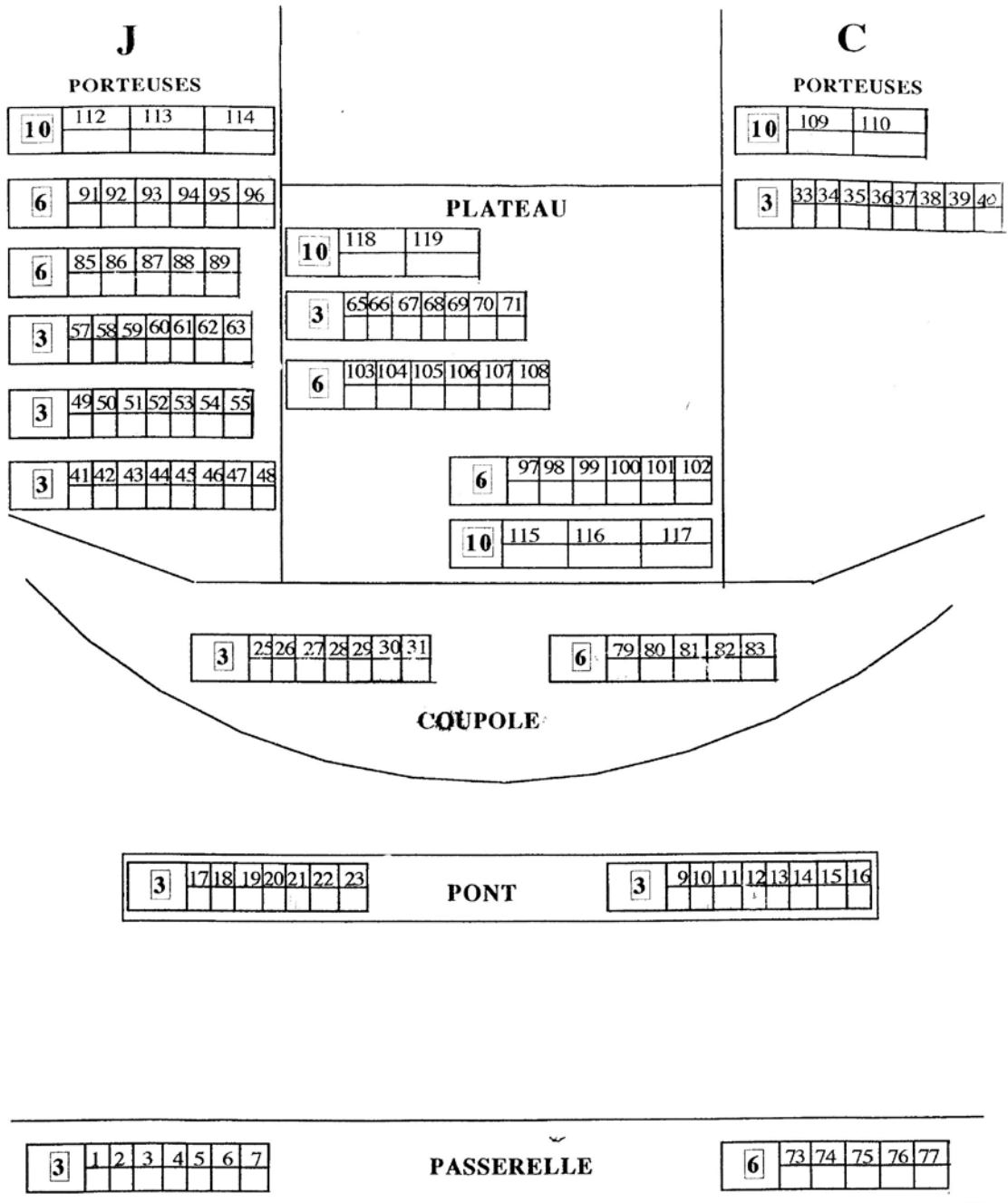
CATERING

Le Casino de Paris ne dispose pas des conditions nécessaires à l'installation d'un catering en coulisses.

Cependant l'espace restauration du Casino de Paris se tient à la disposition du Producteur.

Pour tout renseignement contacter : Joëlle GOMES
Assistante de direction - administration
Email : jgomez@casinodeparis.fr
Tél. : 01 49 95 22 20

PLAN GRADATEURS DE LA SALLE



PLANS DE SCÈNE

Les plans de scène suivant vous seront transmis par messagerie Internet :

- Plans de scène en dwg :
 - Plan de scène
 - Plan perches
 - Coupe vers cour
 - Elévation jardin
 - Plan 1er service - passerelle élec
 - Plan 2ème service
 - ponts de singes

- Plans de scène en pdf
 - Plan de scène
 - Plan de porteuses 2004 N&B
 - Elévation cour
 - Elévation jardin
 - 1er service - passerelle élec
 - 2ème service
 - ponts de singes
 - Etat existant v2000 plan r+1
 - Coupe vers cour
 - Etat existant v2000 plan rdc

- Plans de scène en 3D
 - image cage de scène en jpg
 - image cage de scène 1 en jpg
 - image cage de scène 2 en jpg

LOGES DES ARTISTES

Toutes les loges sont aux 2^{ème} étage sauf la loge VIP n°1.

Loge VIP n°1

équipée d'un salon
et d'une salle de bain

(1^{er} étage)



Loge n°2

pouvant accueillir 2 personnes
équipée d'une salle de bain.



Loge n°3

pouvant accueillir 12 personnes
avec buanderie (machine à laver, sèche
linge, table et fer à repasser).



Loges n°4, 5, 6, 7 pouvant accueillir
2/3 personnes par loge.

Loge n°8 pouvant accueillir
12 personnes.

Loge n°9 : pouvant accueillir
15 personnes.



ACCÈS INTERNET

Le Casino de Paris met à disposition de la Production son réseau Wifi en coulisse.

TÉLÉPHONE

Une ligne téléphonique est à la disposition du Producteur en coulisse.
Un compteur comptabilise la consommation, et un relevé est établi à l'ouverture de la ligne et à sa fermeture en présence de notre régisseur et de celui de la Production.
Le Producteur s'engage à payer au Casino de Paris le montant des consommations téléphoniques y afférent qui sera réglé au plus tard le dernier jour des représentations (cf. document en annexe).

SALLES DE BAIN ET DOUCHES

En dehors des salles de bain des loges 1 et 2, deux douches sont à disposition de la Production au 2^{ème} étage.

PRATICABLES

Equipements non disponibles.

EFFETS SPÉCIAUX

Le Producteur doit signaler au Casino de Paris toute utilisation d'effets spéciaux intervenant dans le cadre du spectacle dont la mise en œuvre doit être préalablement approuvée par le Régisseur du Casino de Paris.

Certains de ces effets nécessiteront un accord écrit du Bureau de Prévention Sécurité de la Préfecture de Police auprès duquel le Producteur doit faire une demande écrite (Contact au Bureau Prévention Sécurité de la Préfecture de Police : Mme SEDANT au 01 49 96 34 86 Fax : 01 49 96 37 84).

AUTORISATION DE STATIONNEMENT

Dans le cadre du montage, démontage ou captation avec car régie, le Producteur doit faire la demande d'autorisation de stationnement auprès de la Préfecture de Police du 9ème arrondissement pour tous véhicules devant stationner devant le Casino de Paris ou dans les rues alentours.

Pour les semi-remorques et les bus tours, veuillez vous adresser à la Préfecture de police et prévoir un ventousage par une entreprise spécialisée extérieure au Casino de Paris.

(Contact à la Préfecture de Police : M. VINCENT et M. MUSY au 01 44 83 80 80)

Une demande d'autorisation de stationnement est jointe en annexe.

PARKING

Les Producteurs et ses équipes peuvent bénéficier des accords préférentiels passés par le Casino de Paris avec la société EFFIA concernant le parking situé à proximité 29 rue de Londres. (cf. conditions en annexe).

Les demandes de contremarques doivent être effectuées auprès du Régisseur du Casino de Paris.

CONTACTS

Pierre CARREGA

Régisseur

E-mails : regie@casinodeparis.fr - pierre.carrega@orange.fr

Tél. : 06 08 57 43 69 et 01 49 95 22 26

Baptiste DUGER

Régisseur

E-mails : regie@casinodeparis.fr - baptiste.duger@gmail.com

Tél. : 06 08 57 43 69 et 01 49 95 22 26

François PELFRENE

Régisseur

E-mails : regie@casinodeparis.fr - francois.pelfrene@gmail.com

Tél. : 06 08 57 43 69 et 01 49 95 22 26

INFORMATIONS PRATIQUES

PLAN D'ACCÈS



MOYENS DE TRANSPORT À PROXIMITÉ

Métro : Trinité (ligne 12), Liège (Ligne 13), Place de Clichy (ligne 2, 13), Saint Lazare (ligne 3, 13, 14).

RER : Auber (ligne A), Saint Lazare (Ligne E).

Bus : n°26 , n°43 , n° 68 , n°81

Taxis : station de taxi Place de la Trinité (à 100 mètres)
ou par téléphone : - Taxis Bleus : 01 49 36 10 10
- Taxis G7 : 01 47 39 47 39

HÔTELS ET RÉSIDENCES À PROXIMITÉ

- Hôtel d'Athènes : 23 rue d'Athènes - 75009 Paris - 01 48 74 07 94
- Villa Athéna : 21 rue d'Athènes - 75009 Paris - 01 44 63 07 07
- Hôtel Opéra Deauville : 40 rue Amsterdam - 75009 Paris - 01 48 74 07 27
- Citadines Opéra Vendôme : 2 rue Edouard VII - 75009 Paris - 01 40 06 96 50
- Citadines Montmartre : 16 avenue Rachel - 75018 Paris - 0 825 333 332
- Pierre et Vacances Maeva (Agence) au 0891 700 010

RESTAURANTS**Restaurant du Casino de Paris : "Le Caruso"**

16 rue de Clichy - 75009 Paris - Tél : 01 53 42 16 05

"Hollywood" : 19 rue de Clichy - 75009 Paris - Tél : 01 48 74 23 62

MAGASINS À PROXIMITÉ

"Galeries Lafayette" - 40, bd Haussmann - 75009 PARIS

Tél : 01.42.82.34.56 - Fax : 01.42.82.80.27

"Printemps" - 64, bd Haussmann - 75009 - Paris

Tél. : 01 42 82 50 00

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h35 à 19h

Nocturne le jeudi jusqu'à 22h

COMMERCES DE PROXIMITÉ

"Diagonal" - 53 rue de Clichy - 75009 Paris

"Franprix" - 2 rue de Châteaudun - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 57 18

PHARMACIES ET SERVICES MÉDICAUX À PROXIMITÉ

Pharmacie Européenne - 6 place Clichy 75009 Paris

Tel : .01 48 74 65 18

Pharmacie Bedjai Jacqueline - 39 rue de Clichy - 75009 Paris

Tel : 01 48 74 65 16

N° D'URGENCE

SAMU (Service d'aide médicale d'urgence) : 15

Brûlures Graves Adultes : 01 42 34 17 58

Brûlures Graves Enfants : 01 44 73 62 54

Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

SOS Dentaire : 01 43 37 51 00

HÔPITAUX

Hôpital BICHAT : 46 rue Henri Huchard -75018 Paris

Tel : 01 40 25 80 80

Hôpital BEAUJON : 100 boulevard du Général Leclerc - 92110 Clichy

Tel : 01 40 87 50 00

Clinique de TURIN : 9 rue de Turin -75008 Paris

Tel : 01 40 08 88 00

POMPIERS ET PRÉFECTURE DE POLICE DE L'ARRONDISSEMENT

Sapeurs Pompiers : 28 rue Blanche - 75009 Paris

Tel : 01 48 74 56 20

N° d'urgence : 18

Préfecture de Police Paris 9^{ème} - 14 bis rue Chauchat -75009 Paris

Tel : 01 44 83 80 80

Police Secours : 17

PARKING À PROXIMITÉ

Parking EFFIA - 29 rue de Londres - 75009 Paris

Tarif préférentiel de 3€ pour 5 heures de stationnement avec une contremarque fournie à votre personnel par notre régisseur.

Parking de la Trinité - 10 rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 Paris

